

3 MAI 2014

MISE A JOUR DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE DU FONCTIONNAIRE

En cas d'erreurs constatées sur votre situation administrative (voir tableau récapitulatif en dessous), suivre la procédure suivante :

1. Imprimer la page d'accueil de l'espace fonctionnaire et préciser **la nature des erreurs constatées**
2. Pour plusieurs natures d'erreurs, fournir les pièces qui se répètent une seule fois.
3. Préciser votre contact téléphonique et votre adresse mail (nécessaire pour faciliter la communication).
4. Les fonctionnaires pour qui le matricule ne donne rien à l'écran, qui sont payés sur le budget général (par la Solde), doivent effectuer le déplacement **obligatoirement** avec les pièces citées dans la rubrique « erreur sur le matricule ».
5. La correction effectuée est à consulter sur « l'espace fonctionnaire » du site www.fonctionpublique.ci, et non sur « l'espace identification ». Chaque fonctionnaire est donc invité à s'inscrire sur cet espace personnalisé.
6. **Les déposer à la Direction des Ressources Humaines de votre structure.**

NATURE DE L'ERREUR	PIECES A FOURNIR
Erreur de Matricule portée sur l'arrêté de nomination ou la décision d'attente Ou dans la base de données SIGFAE	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté de nomination ou la décision d'attente - Certificat de première prise de service
Erreur sur le Nom	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie de l'extrait d'acte de naissance et photocopie de la Carte Nationale d'Identité - Arrêté portant changement de nom - Arrêté de nomination
Erreur sur la Date de Naissance	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie de l'extrait d'acte de naissance - Photocopie de la Carte Nationale d'Identité - Arrêté de nomination
Erreur sur l' Emploi, le Grade, la Classe, l'Echelon	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie de l'extrait d'acte de naissance ou photocopie de la Carte Nationale d'Identité - Arrêté de nomination ou de promotion
Erreur sur la Date de Prise de Service	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat de première prise de service - Photocopie de l'extrait d'acte de naissance ou photocopie de la Carte Nationale d'Identité
Erreur sur la Structure de Rattachement	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté de nomination - Photocopie de l'extrait d'acte de naissance ou photocopie de la Carte Nationale d'Identité - Attestation de présence
Erreur sur le Nombre d'Enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Extraits d'acte de naissance des Enfants (originales) - Certificat de vie et Entretien établi à la Mairie - Photocopie de la Carte Nationale d'Identité - Extrait de Naissance de la Mère ou du Père
Erreur sur la Situation Matrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie de la Carte Nationale d'Identité - Arrêté portant changement de nom pour les femmes - Acte de mariage (copie originale) pour les hommes

